BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MARS 2017

AUTEUIL-LE-ROI

WWW.MAIRIE-AUTEUIL-LE-ROI.FR

N.128

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MARS 2017

Actualités

- Préparer l'avenir et l'éducation de nos enfants : la réhabilitation de l'école Sully 4
- Extraits des Conseils Municipaux 6
- Informations urbanisme 8
- Le relais d'Auteuil est en vente 9

Vie du village

- Musique et théâtre à Auteuil 10
- Association Au fil de Leana 11
- Halloween 12
- Le 11 novembre 13
- Une journée de fête pour l'école Sully 14
- Repas des séniors CCAS 16

P. 4 LA RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE SULLY

Associations

- Bibliothèque 17
- CLA Club de loisirs auteuillois 18
- C dans l'R d'Auteuil 18
- Eparche 21
- Section UNC de Thoiry et ses environs 22

Infos utiles

- À partir du 08 novembre prochain 23
- Etat civil 23

Calendrier des manifestations

14/01/2017	**Mairie**	Vœux du Maire	*Salle des Fêtes*
21/01/2017	**l'Arpent de Bacchus**	Repas de la Saint Vincent	*Salle des Fêtes*
22/01/2017	**Comité des Fêtes**	thé dansant	*Salle des Fêtes*
30/01/2017	**Les Petites Frimousses**	Assemblée Générale	*Maison des Associations*
31/01/2017	**CLA**	Assemblée Générale	*Salle du Conseil*
11/02/2017	**KRAV MAGA**	Stage	*Salle des Fêtes*
18/02/2017	**Comité des Fêtes**	Soirée Saint Valentin	*Salle des Fêtes*
04/03/2017	**CCAS**	Loto	*Salle des Fêtes*
10/03/2017	**l'Arpent de Bacchus**	Assemblée Générale	*Salle des Fêtes*
12/03/2017	**l'Oiseau Lire**	Foire aux livres	*Salle des Fêtes*
18/03/2017	**l'Arpent de Bacchus**	Taille de la vigne	*Vignoble*
18/03/2017	**Caisse des écoles**	Carnaval Zumba	*Salle des Fêtes*
20/03/2017	**CLA**	Repas	*Relais d'Auteuil*
08/04/2017	**l'Arpent de Bacchus**	Mise en Bouteilles	*Cave (Mairie)*
10/04/2017	**CLA**	Journée Récréative	*Salle des Fêtes*
19/05/2017	**Mairie**	Théâtre	*Salle des Fêtes*
20/05/2017	**KRAV MAGA**	Stage	*Salle des Fêtes*
20/05/2017	**Mairie**	Musique Hommage à Joe Dassin	*Salle des Fêtes*
17/06/2017	**Ecole - Mairie**	Fête de l'école - kermesse	*Salle des Fêtes*
21/06/2017	**Zumba**	Zumba en Fête	*Salle des Fêtes*
23/06/2017	**Les Petites Frimousses**	Goûter de fin d'année	*Salle des Fêtes*
24/06/2017	**Autouillet**	Fête de l'école	*Salle des Fêtes*
24/06/2017	**Mairie**	Fête de la Musique	*Salle des Fêtes*
30/06/2017	**KRAV MAGA**	Assemblée Générale	*Maison des Associations*
09/09/2017	**Autouillet**	Fête du village	*Salle des Fêtes*
14/10/2017	**CCAS**	Repas des seniors	*Salle des Fêtes*
17/11/2017	**l'Arpent de Bacchus**	Soirée Beaujolais Nouveau	*Salle des Fêtes*
18/11/2017	**Comité des Fêtes**	Soirée dansante	*Salle des Fêtes*
08/12/2017	**l'Arpent de Bacchus**	Distribution des Bouteilles	*Cave (Mairie)*
09/12/2017	**Comité des Fêtes**	Noël des Enfants	*Salle des Fêtes*

BULLETIN MUNICIPAL N°128 ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE AUTEUIL-LE-ROI

- Tél. : 01 34 87 43 15
- Internet : www.mairie-auteuil-le-roi.fr
- Mail : mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr
- Directeur de la publication : Marie-Christine Chavillon
- Rédacteur en chef : François Canac
- Secrétaire de rédaction : Catherine Brunet
- Photo : ©Patricia Dupuis
- Conception et impression : Eurocopie Buc
- Tirage : 450 exemplaires
- Imprimé sur papier 100 % de fibres recyclées.
- Certification FSC - Encres végétales.

Edito

CHÈRES AUTEUILLOISES, CHERS AUTEUILLOIS,

Ce premier bulletin d'information de l'année 2017 me donne l'occasion d'adresser mes vœux à chacune et chacun d'entre vous qui avez, il y a plusieurs années ou plus récemment, fait le choix de résider dans notre village d'Auteuil le Roi.

Malgré le contexte sécuritaire et budgétaire qui d'année en année pourrait nous amener à nous replier sur nous-même, la municipalité d'Auteuil le Roi reste tournée vers l'avenir.
Préparer l'avenir, c'est notamment mettre les enfants et l'éducation au cœur de nos projets et c'est à ce titre que nous avons pu engager le programme de réhabilitation de l'école Sully, dont certains d'entre vous ont pu user les bancs il y a quelques années. Le projet avance au rythme des vacances scolaires et chaque rentrée donne l'occasion aux enfants, instituteurs et parents de découvrir l'avancée des travaux, dont la fin est prévue pour cet été.

Préparer l'avenir, c'est aussi anticiper le développement du village, pour qu'il reste un territoire d'équilibre entre la ruralité et les ensembles urbains qui nous entourent, ce qui m'amène à évoquer le dossier du PLU.
Après avoir mis fin au contrat établi avec l'architecte urbaniste désigné sous la mandature précédente, nous devons désormais apporter les ultimes modifications au projet pour finaliser le processus d'adoption du PLU selon un calendrier que vous trouverez dans l'article PLU de ce bulletin.

Préparer l'avenir, c'est aussi veiller à l'entretien du village, avec les moyens modestes dont nous disposons, contribuer au dynamisme de son accueil et à la qualité de la vie associative locale.
« La commune est une petite république dans la grande » a déclaré le Président du Sénat, Gérard Larcher, lors de sa présence aux vœux de plusieurs communes des Yvelines, elle constitue l'échelon de base de la solidarité qui nous permet de vivre ensemble. C'est dans cet esprit que le conseil municipal d'Auteuil-le-Roi travaille quotidiennement en veillant à trouver les équilibres budgétaires supportables !

Enfin, l'année 2017 sera marquée par la densité des élections qui permettront à la démocratie de s'exprimer, présidentielles, législatives et enfin sénatoriales. En cette période difficile, il est important d'exprimer nos choix par une participation massive !
Belle année à vous toutes et à vous tous !

MARIE-CHRISTINE CHAVILLON
Maire d'Auteuil-le-Roi

PRÉPARER L'AVENIR ET L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS : LA RÉHABILITATION DE L'ECOLE SULLY.

CE PROJET D'ÉVOLUTION DE NOTRE ÉCOLE ÉTAIT, POUR RAPPEL, DEVENU UNE PRIORITÉ AFIN DE RÉPONDRE AU NOMBRE CROISSANT DE NOUVELLES FAMILLES AUTEUILLOISES, ET NOTAMMENT DE JEUNES PARENTS, À LA RECHERCHE D'UNE QUALITÉ DE VIE TELLE QUE PEUT L'OFFRIR NOTRE VILLAGE.

Cette nouvelle donne démographique se devait d'être accompagnée d'une transformation des locaux de notre école communale afin de pouvoir accueillir nos petits auteuillois dans les meilleures conditions possibles.

Accompagnée de la société « IngenierY » basée à Versailles, ce projet a donc porté sur la création de deux salles de classes supplémentaires et d'un préau sans oublier la modernisation et mise à niveau des équipements actuels tels que les blocs sanitaires. Un MAPA (Marché A Procédure Adaptée) a été lancé pour trouver les entreprises concernées par ce projet.

Sous la direction du Cabinet Firon, maître d'œuvre pour l'ensemble du projet, la première phase des travaux (tranche 1) s'est déroulée durant les vacances scolaires du mois d'Avril 2016 avec la démolition du plancher du 1er étage et le coulage d'une nouvelle dalle, des cloisons de celui-ci ainsi que de l'escalier intérieur. Dans ce même temps, les garages actuels se voyaient également agrandis par la suppression du mur qui les séparait jusqu'alors, pour un espace de jeux abrité pour nos écoliers. Lors des vacances

scolaires de la Toussaint 2016, les entreprises sélectionnées par MAPA ont procédé à la suite des travaux engagés (tranche 2). Ces derniers ont porté sur le changement de l'intégralité des fenêtres du premier étage et la création de nouvelles cloisons de cet espace complètement réhabilité.

L'extérieur du bâtiment était également concerné avec la réalisation des fondations destinées à accueillir le nouvel escalier et les coursives qui serviront à accéder aux salles de classe. Il est à noter qu'une étude des sols a été mandatée afin de s'assurer, au préalable, de la sécurité de nos enfants, du corps enseignant, ainsi que de la

pérennité de ce nouvel accès extérieur. Les travaux se poursuivront lors des prochaines vacances scolaires de l'année 2017 avec notamment la pause de la « casquette » du préau. L'achèvement des travaux est prévu lors des vacances d'été 2017 afin qu'Auteuil soit pourvu, lors de la rentrée de Septembre, d'une école communale adaptée aux besoins des petits et des grands !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Ce projet a fait l'objet initialement d'une demande de subvention type DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) par le Conseil Municipal auprès des services compétents de l'Etat. Cette subvention d'un montant de 71 497 € a été accordée le 10 Novembre 2015 à la commune d'Auteuil.

L'ensemble des opérations décrites ci-dessus se décompose comme suit, TTC :

Travaux (tranche 1 et 2)	*326 918.04 €*
Honoraires FIRON maitre d'œuvre	*27 636.00 €*
Etude des sols	*10 164.00 €*
TOTAL	***364 718.04 €***
Subvention DETR	*71 497.00 €*
Reste à charge commune	*293 221.04 €*

Le financement de ce projet se fait sur deux exercices comptables, celui de 2016 et 2017.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU JEUDI 30 JUIN 2016

Délibération autorisant Mme le Maire à signer un contrat d'apprentissage avec le CFA de Rambouillet

Mme le Maire propose de signer un contrat d'apprentissage sur 2 ans avec le CFA, pour Mlle Loreiller qui effectue un stage à l'école Sully en classe de maternelle.
Le Conseil Municipal vote 15 voix POUR.

Création d'un ou plusieurs postes d'intervenants extérieurs pour les temps périscolaires 2016 /2017

Pour la rentrée, il n'y a que 63 inscriptions contre 82 l'an dernier. Souhaitant conserver un accueil de qualité aux enfants, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir la reconduction des 6 professeurs.

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

DETR : rénovation Ecole Sully, choix des entreprises

Après analyse des différents comparatifs et de leurs synthèses, et conformément aux critères mentionnés dans l'appel d'offres, la commission MAPA, sur préconisation de l'entreprise FIRON, a décidé d'attribuer les 8 lots pour un montant total HT de 228 751, 70.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents et des représentés, 13 voix POUR 1 voix CONTRE.

Rupture du contrat PLU avec l'architecte Claire Bailly

La Commune d'Auteuil-le-Roi a, en date du 24 août 2019, signé un marché avec la société Claire BAILLY ayant pour objet l'élaboration du PLU communal.
Compte tenu de la volonté commune de mettre fin au marché ci-dessus précité, la Commune et la société Claire BAILLY ont convenu de conclure :
un avenant au contrat existant pour paiement des prestations complémentaires commandées, réalisées mais non facturées, un avenant emportant résiliation conventionnelle et anticipée du marché PLU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la décision de la résiliation conventionnelle et anticipée du marché PLU avec l'architecte Claire Bailly, 14 Voix POUR.

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2016

Election d'un nouvel adjoint au Conseil Municipal suite à la démission du premier adjoint

Mme le Maire rappelle la procédure sur le reclassement des adjoints, à savoir : 1er adjoint Mme PATIN, 2ème adjoint M. CANAC, 3ème adjoint M. LATIL.
Elle propose M. CAPELLE au poste de 4ème adjoint.

Le Conseil Municipal vote 12 voix POUR et 1 BLANC.

Nomination d'un membre du Conseil Municipal suite au poste laissé vacant dans la commission MAPA suite à la démission du premier adjoint

Mme le Maire propose M. CAPELLE,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote 13 voix POUR.

Nomination d'un membre du Conseil Municipal suite au poste laissé vacant au Syndicat Intercommunal des Festivités d'Auteuil Autouillet suite à la démission du premier adjoint

2 candidats se proposent : M. CANAC et M. MUZAS.

Le Conseil Municipal vote par : 8 voix M. CANAC, 5 voix M. MUZAS.

Validation de l'APD et validation Avenant au marché de la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'école Sully

Mme le Maire propose d'établir un avenant aux travaux de l'école, suite à la mise en place de micro pieux et l'ajout d'un WC. Le montant s'élève à 48 996,70 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la convention d'assistance à la maîtrise d'œuvre pour le triennal

Concernant les travaux du Triennal, il est nécessaire de signer une convention avec le SEY pour bénéficier de l'assistance à la réalisation de l'enfouissement de ces réseaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention de maitrise d'œuvre.

Lancement d'un MAPA pour des travaux de sécurité aux abords de l'école Sully

Le Conseil Municipal ayant répondu à un appel à projet auprès du Conseil Départemental pour des travaux de sécurité à l'école, la Commune a été retenue et une somme de 10 000 € lui a été attribuée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à engager la procédure et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Autorisation donnée à Madame le Maire d'engager des frais d'avocat pour les dossiers contentieux de la Commune

Mme le Maire propose de demander les services de Maître GRESY, avocat à la Cour de Versailles, afin de défendre les intérêts de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 13 voix POUR.

SIVOM - Suppression de la section dénommée « Gestion d'une concession de distribution d'électricité » / Section EDF et sa représentation au SEY

En date du 26 octobre 1994, le SIVOM avait décidé de créer une nouvelle section dénommée « Gestion d'une concession de distribution d'électricité » / section EDF.

Considérant que cette compétence n'est plus effective, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote 12 voix POUR et 1 CONTRE.

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016

Lancement d'un triennal 2016-2019

Par délibération du 20 juin 2016, le Conseil Départemental a adopté un nouveau programme triennal 2016-2019 d'aide aux communes en matière de voirie et ses dépendances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Arrête l'avant-projet définitif du programme triennal 2016-2019 (voirie + enfouissement des réseaux) à l'aménagement de la Grande Rue du N° 41 au N° 54, entre la rue de Goin et l'intersection Chemin aux Bœufs, pour un montant estimatif des dépenses de l'opération à 417 145.00 € HT,
- Décide de solliciter du Conseil Général une subvention au titre du programme départemental 2016-2019 d'aide aux communes en matière de voirie et ses dépendances. La subvention s'élèvera à la somme de 133 778.00 € soit 68.28% du montant des travaux subventionnables hors taxes plafonnés à 195 925.00€,
- Autorise le lancement d'un MAPA pour la recherche de la maîtrise d'œuvre.

Recensement 2017 : création de deux emplois d'agents recenseurs

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de recruter deux agents recenseurs afin de réaliser le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents 13 voix POUR, la création de 2 emplois de non titulaires pour faire face à des besoins occasionnels, pour la période allant du 4 janvier au 20 février 2017.

Délibération autorisant le Conseil Municipal à engager liquider ou mandater les dépenses d'investissement pour la Commune, pour le premier trimestre 2017

Pour mémoire, Madame le Maire rappelle le montant budgétisé au titre de l'exercice 2016 en dépenses d'investissement, soit 594 634.00 € (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 148 658.50 €, soit 25% de 594 634.00 €, réparti comme suit :

- Chapitre 20 10 000.00 €
- Chapitre 21 90 000.00 €
- Chapitre 23 48 658.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité les propositions de Madame le Maire, 13 Voix POUR.

Délibération autorisant le Conseil Municipal à engager liquider ou mandater les dépenses d'investissement pour le Commerce, pour le premier trimestre 2017

Pour mémoire, Madame le Maire rappelle le montant budgétisé au titre de l'exercice 2016 en dépenses d'investissement soit 6 600.00 € (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 1 650.00 €, soit 25% de 6 600.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité les propositions de Madame le Maire, 13 voix POUR.

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016

Modalités de gestion de la résiliation de la convention actuelle d'exploitation du Relais d'Auteuil par la société MC2E

Par délibération du 28 novembre 2013, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer une convention de gérance avec la société MC2E pour une durée de trois ans à compter du 23 décembre 2013.

Le 26 mai 2016, le Conseil Municipal a décidé de l'expiration de la convention en ses termes actuels et décidé de rédiger une nouvelle convention avec les conseils d'un professionnel.

Dans un courrier du 10 septembre 2016, la société MC2E nous a indiqué que le contrat conclu le 23 décembre 2013 ne peut constituer une convention précaire, mais que la société MC2E bénéficie en réalité d'un bail commercial depuis l'origine.

L'avocat représentant la Commune a proposé un projet de nouvelle convention qui est resté sans réponse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 VOIX POUR et 1 ABSTENTION de ne pas accorder le bail commercial aux conditions de la convention précaire signée en 2013.

POUR MÉMOIRE :

Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Actualité

INFORMATIONS URBANISME

Suite aux modifications intervenues sur le PLU dont l'arrêt a été voté en février 2014, une consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) ainsi qu'une réunion de présentation pour les Auteuillois sont prévues en Avril 2017.

Une enquête publique sera lancée en septembre 2017 et l'approbation du PLU est prévue en fin d'année.

FORMALITÉS	TRAVAUX CONCERNÉS	DÉLAIS D'INSTRUCTION
Déclaration préalable de travaux	➢ Construction (garage, dépendance…) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou emprise au sol entre 5 et 20 m² (*) ➢ Construction d'un mur d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m ➢ Construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur inférieure à 1,80 m ➢ Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction : remplacement d'une fenêtre ou porte, percement d'une nouvelle fenêtre y compris une fenêtre de toit, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade, installation de panneaux solaires ➢ Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local professionnel en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ➢ Réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots	1 mois
Permis de construire	➢ Travaux créant une nouvelle construction indépendante de tout bâtiment existant. ➢ Travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m² (*)	2 mois
Permis de démolir	➢ Un permis de démolir est exigé pour un projet de démolition totale ou partielle	2 mois
Pas de formalité	➢ Piscines de moins de 10 m² ➢ Abris de jardin de moins de 5 m²,	
	(*) 40 m² en zone POS ou PLU	

PLU AUTEUIL-LE-ROI

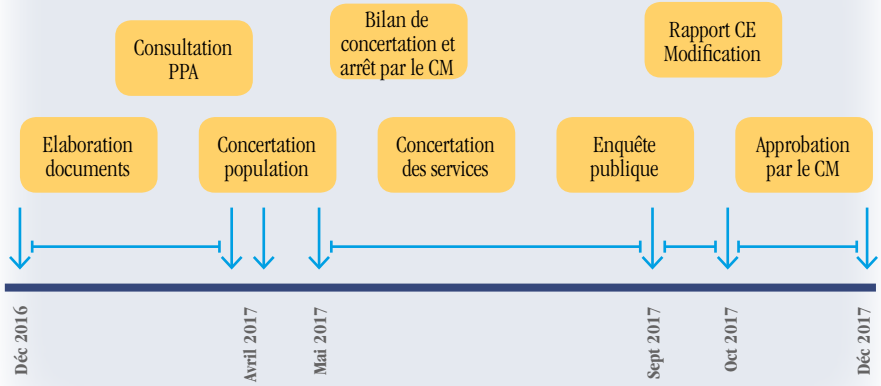

RECENSEMENT de la population 2017

Le recensement sur notre commune vient de se terminer le samedi 18 février.

Nous remercions les Auteuilloises et Auteuillois qui avec un taux de participation de 99 % dont 70 % de réponses internet ont fait preuve de civisme.

Merci aussi à nos 2 agents recenseurs, Ida et Georges, pour leur investissement. Rendez-vous dans 5 ans pour le recensement 2022.

J-L Capelle

LE RELAIS D'AUTEUIL EST EN VENTE

VOUS AVEZ BIEN LU !

Vous trouverez votre relais d'Auteuil MIS EN VENTE par les gérants actuels sur différents sites immobiliers. Pour bien comprendre la situation, il est important de refaire l'historique depuis la signature de la convention actuelle par le Maire précédent.

La commune d'Auteuil-le-Roi est propriétaire d'un immeuble sis 34 Grand Rue à Auteuil-le-Roi.
Le descriptif des locaux est le suivant :

1) Un rez-de-chaussée de 210 m² comprenant :
- Une épicerie (29 m²)
- Une réserve (6 m²)
- Un bar (55 m²)
- Une salle de restaurant (57,70 m²)
- Une chaufferie (4 m²)
- Une cuisine (31 m²)
- Une plonge (7 m²)
- Une seconde réserve (7,30 m²)
- Un local à ordures (6 m²)
- Un vestiaire (7 m²)

2) Un étage de 148 m² comprenant :
- Le logement du gérant (89,30 m²)
- 5 chambres d'hôtel (11,75 m² x 5 = 58,75 m²)

Cet immeuble fait partie de son domaine privé, n'étant ni affecté à l'usage général du public ni à l'exécution d'un service public.

Dans le cadre de la mise en valeur de son patrimoine foncier, mais aussi pour favoriser la dynamisation de son coeur de village, la commune d'Auteuil-le-Roi a autorisé l'utilisation de l'immeuble précité aux fins d'exploitation d'un bar - tabac - restaurant - épicerie - hôtel (cinq chambres).

L'exploitant bénéficie également d'un logement au sein de l'immeuble.
Aux termes d'une convention signée le 23 décembre 2013, la commune d'Auteuil-le-Roi a autorisé la société à responsabilité limitée (SARL) MC2E à exploiter l'activité de bar - tabac - restaurant - épicerie - hôtel.
En outre, ladite société a offert certaines prestations postales, conformément à une convention conclue avec La Poste.

Par une délibération de son conseil municipal en date du 26 mai 2016, la commune d'Auteuil-le-Roi a décidé de ne pas reconduire la convention ci-dessus mentionnée, qui arrivait à son terme et a proposé une nouvelle convention notamment en actualisant le loyer et en précisant les horaires d'ouverture.

Les gérants du relais nous ont fait savoir par l'intermédiaire de leur avocat que la première convention signée leur donner droit au bail commercial .

Or, la convention prévoyait l'accord des 2 parties pour sa transformation en bail commercial. Seul un tribunal compétent pourrait trancher sur cette question.

Un élément nouveau est intervenu récemment. Nous avons en effet découvert le vendredi 17 février notre relais en vente sur différent sites immobiliers.
Il s'agit en fait du fonds de commerce, au prix de 220 000 €.

Pour partir sur de nouvelles bases, la mairie choisit de s'engager dans la proposition d'établir un nouveau bail commercial, qui doit à la fois protéger les intérêts de la commune et les services aux villageois tout en prenant en compte la volonté des gérants de développer leur activité d'hôtellerie et de restauration.

Vie au village

MUSIQUE ET THEÂTRE À AUTEUIL

La troupe « Les électrons libres » s'est montée en septembre 2015 pour créer la pièce Antigone de Jean Anouilh qui depuis a été jouée 7 fois dans les Yvelines et en région parisienne.

Sous l'impulsion de son metteur en scène Laurence Lefevre et de ses comédiens dont deux habitent notre village, Jean-Michel Aurel et François Canac, se sont tenues en juin 2016 deux représentations d'ANTIGONE afin de récupérer des fonds pour l'association «Au fil de Léana». Plus de 800 € ont été récupérés pour cette association et nous remercions tous les donateurs .

La fête de la musique a été animée par des groupes locaux.

- Joseph et Thibault : musique blues, guitares et voix
- Rock and potes
- Crossroads

Nous remercions Thibault Génébrias et Tony Diaz pour leur générosité et leur envie de faire vivre la musique à Auteuil. Nous aimerions communiquer cette envie à des jeunes musiciens.

Pour la prochaine fête en juin nous proposons un coaching musical avec représentation le 24 juin 2017 à la salle des fêtes d'Auteuil.

Vous avez écrit une chanson, paroles ou musique et vous aimeriez être conseillé par un professionnel.
Vous aimeriez chanter devant un public et vous souhaitez être coaché.
Contactez-nous par mail : francoiscanac@orange.fr

Vie au village

L'association Au Fil de Léana est née officiellement le 5 décembre 2015 et a été créée par les parents de Léana, petite fille de 7 ans, porteuse du syndrome Cardio Facio Cutané.

La volonté de créer cette association est apparue afin de soutenir le financement des matériels et prises en charge thérapeutiques non financés par la Sécurité Sociale ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour les enfants porteurs de handicaps.

Au cours de sa première année d'activité, l'association a pu organiser 8 évènements grâce au soutien de plusieurs partenaires. En particulier, une représentation d'Antigone a eu lieu dans la commune d'Auteuil le Roi en 2016 (les grands-parents maternels de Léana vivent à Auteuil le Roi). Cet évènement a démontré un soutien réel des auteuillois pour notre association et nous vous en remercions vivement !

Vous pouvez suivre l'actualité de Léana et de l'association à l'adresse suivante :
www.facebook.com/aufildeleana
mail : aufildeleana@free.fr

SOIREE ENSORCELANTE A AUTEUIL

Pour éviter les sortilèges, Mme le Maire a offert des bonbons aux petits démons et autres vilaines créatures du village.

L'horreur était au rendez-vous, le chocolat chaud a coulé à flot et les crêpes ont été dévorées par une cinquantaine de petits monstres accompagnés de leurs parents qui ont pu s'effrayer en comparant leurs déguisements.

Les sacs remplis de friandises, les farfadets s'en sont retournés dans la nuit rassurés de leurs pouvoirs magiques.

Vie au village

LE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, on ne peut pas simplement énumérer des noms de personnes, des faits et des actions. L'UNC, Union Nationale des Combattants, associée au Conseil Municipal, honore les Morts pour la France, une action dans le présent pour porter les valeurs de la patrie. Plus que l'organisation de commémorations, nous perpétuons le souvenir des combattants disparus et surtout nous voulons contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations.

Dominique **BRUNET**
Vice-Président de la Section UNC
de THOIRY et ses environs.

Vie au village

UNE JOURNÉE DE FÊTE POUR L'ÉCOLE SULLY

Ce samedi 11 juin 2016 se déroulait la fête annuelle de l'école de notre village.

Cette année, celle-ci s'est tenue sur le site de la salle des fêtes pour le plus grand bonheur de tous. Ainsi, le matin, le spectacle de toutes les classes de l'école s'est tenu sur la scène et donc à l'abri de la pluie.

La météo, qui a été capricieuse en mai et juin, n'est heureusement pas venue perturber le déroulement de cette belle journée. Le thème de ce spectacle de fin d'année était en rapport avec celui étudié par les enfants tout au long de l'année : la bande dessinée. Les tableaux se sont enchainés et déroulés telle une véritable comédie musicale avec décors, costumes et effets spéciaux ! Le tout, de grande qualité. Ainsi nous avons assisté à « La danse des Gaulois » par les maternelles, « Lucky Luke » par la classe des CE, « Comics trip » par la chorale des CE et CM, « Les Stroumpfs » par la chorale des maternelles et des CP, « le loup sentimental » par les GS et CP, et « Tintin enquête » par les CM. Le spectacle s'est achevé par la très belle chanson « On écrit sur les murs » interprétée par tous les élèves de l'école réunis.

Bravo aux enfants pour cette très belle représentation et bravo à tout le corps enseignant pour cette création, sa mise en

Vie au village

scène et tout le travail réalisé. Les enfants étaient ravis de présenter leur œuvre à leurs familles qui les ont remerciés par des applaudissements forts nourris.

La matinée s'est conclue par la remise des livres, par les représentants de la caisse des écoles, aux enfants quittant l'école primaire pour le collège, suivie d'un apéritif pour tous. Tous se sont ensuite retrouvés pour partager le déjeuner.

C'est le comité des fêtes, fidèle organisateur de cet évènement, qui s'est occupé de sa réalisation autour de son barbecue, accompagné de mets élaborés par les parents. L'après midi a accueilli les jeux de la kermesse pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des adultes. Les parents et enseignants, tous vêtus de casquette et tee-shirt associés au thème de la bande dessinée, ont assuré l'animation de leur stand tels que la pêche aux canards, la pêche aux trésors, le chamboule-tout, les jeux libres en bois et bien d'autres.

Le stand de tir, avec sa machine à ballons, a ravi les plus grands. Enfin, comme depuis plusieurs années, nous avons eu la chance d'avoir une structure gonflable qui trône au milieu de la kermesse et en fait l'attraction la plus appréciée des enfants.

En fin d'après-midi, les gagnants de la tombola ont été tirés au sort ainsi que le gagnant du panier garni ayant trouvé le juste poids. Pour finir, le point d'orgue de la journée a dévoilé un véritable show orchestré par Vanessa (présidente de l'association Auteuilloise Feel'ness) où enfants et parents, accompagnés de membres de l'association ont pu s'essayer aux chorégraphies de zumba, mais surtout s'amuser et « se lâcher » un peu avant les grandes vacances estivales !

UN GRAND MERCI À TOUS POUR CETTE SI BELLE JOURNÉE PARTAGÉE TOUS ENSEMBLE.

RENDEZ-VOUS AU MOIS DE JUIN 2017 POUR LA PROCHAINE ÉDITION !

Vie au village

REPAS DES SENIORS

Comme chaque année, une cinquantaine de convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas des seniors de plus de 62 ans, offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Un moment de bonne humeur, de convivialité, d'échanges partagé avec les élus et les membres du CCAS autour d'un repas proposé par le « Relais d'Auteuil ».

BIBLIOTHÈQUE

En cette nouvelle année, l'ensemble des membres de L'oiseau Lire tenaient à vous adresser leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité ; que cette année 2017 puisse vous apporter à tous de la joie.

De notre côté, notre joie est de partager avec vous ces moments d'échange tous les samedis matin à la bibliothèque du village et surtout partager avec nos plus jeunes amis notre amour des livres dans le cadre du partenariat avec l'école Sully qui continue encore cette année.

Les maternelles et les CP se rendent chaque mois à la bibliothèque où ils peuvent écouter une histoire avant d'emprunter un livre tandis que les plus grands des cours élémentaires et des cours moyens viennent nous rendre visite avant chaque vacance pour emprunter un livre à leur tour.

Nous remercions sincèrement les enseignantes pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Nous vous rappelons à cette occasion que les livres empruntés dans le cadre du partenariat sont à ramener à l'école et non pas directement à la bibliothèque ! Cette année encore, L'Oiseau Lire organisera une nouvelle « Foire aux Livres » le dimanche 12 mars 2017 à la salle des fêtes. Les modalités d'organisation de la Foire resteront les mêmes, seule la date reste à bloquer dans vos agendas !

Nous espérons que cette troisième édition rencontrera le même succès que celle de l'an passé ; la Foire aux Livres demeure un lieu de rencontre et d'échange entre jeunes et moins jeunes.

Autre moment d'échange, le « Petit Déjeuner Littéraire » ! Une nouvelle édition sera organisée en octobre permettant ainsi de profiter pleinement de la rentrée littéraire mais également de renouveler les inscriptions autour d'un bon café et autres sucreries. Le Petit Déjeuner sera aussi l'occasion de recueillir vos souhaits de lecture afin de renouveler le fond des ouvrages de la bibliothèque qui s'élève désormais à plus 5 000 !

Espérons que l'édition 2017 sera aussi « alléchante » que celle de 2016 !

Dans l'attente de ces grands évènements, n'oubliez pas que les membres de l'Association seront toujours heureux de vous accueillir le samedi matin à la bibliothèque de 10h à 12H30.

CLA
CLUB DE LOISIRS AUTEUILLOIS

Créé en 1995, le Club de Loisirs Auteuillois fonctionne tous les mardis de 15h à 18h à la maison des associations rue de l'église. Nous nous réunissons pour jouer aux cartes (belote, tarot), scrabble, dominos.

En début d'année nous nous réunissons pour un repas au Relais d'Auteuil, une journée récréative est organisée à la Salle des Fêtes , nous essayons de faire 1 ou 2 sorties mais nous avons du mal à réunir le nombre de personnes requis.

Venez nous rejoindre le mardi. Vers 16h 30 un goûter est offert soit par l'association soit par un de ses membres qui fête son anniversaire.

C DANS L'R D'AUTEUIL

L'association C dans l'R d'Auteuil a pour vocation d'organiser des évènements permettant de récolter des sommes qui sont reversées à des organismes d'aide aux personnes en difficulté. Ainsi depuis notre création en 2007, nous avons pu aider des organismes caritatifs comme par exemples Les Restos du Cœur, Perce Neige, Le rire Médecins, Dunes d'Espoir et d'autres encore.

Ces dernières années notre évènement phare était l'organisation d'un raid multi sports nécessitant non seulement beaucoup d'énergie de la part des organisateurs mais aussi la forte mobilisation de nombreux bénévoles (jusqu'à 50). Pour les deux dernières éditions, avec des motifs que nous ne pouvons pas contester (intempéries en 2015, attentats en 2016) la préfecture nous a refusé l'autorisation d'organiser notre évènement.
Trop c'est trop, nous abandonnons la Rando !!! Mais pour fêter ses 10 ans C dans l'R d'Auteuil va vers d'autres horizons et se lance dans le **GEOCACHING** tout en conservant son identité de créateur d'évènement et caritatif.

MAIS SAVEZ-VOUS CE QU'EST LE GEOCACHING ?

Si vous ne connaissez pas ou n'avez jamais pratiqué vous êtes donc un Muggle !

Né aux Etats-Unis en 2 000 grâce à l'arrivée du GPS, le Geocaching est défini ainsi par le portail www.France-geocaching.fr :
« Le Geocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boites cachées (géocaches) par d'autres personnes. »

Une géocache typique est constituée d'un petit contenant comprenant un registre des visites (le logbook) à remplir par le géochercheur pour s'identifier et parfois des petits trésors généralement des bibelots sans valeur. Le « géochercheur » peut prendre l'un d'entre eux tout en déposant son propre objet (une bille, une fève, un ticket de métro, une petite pièce jaune, un jouet miniature,…) qui pourra ainsi se déplacer de cache en cache et pourquoi pas faire le tour du monde !
En effet il existe près de 3 000 000 géocaches

pour environ 6 000 000 géocacheurs et geochercheurs. Pour vous dire, il existe même une géocache dans l'espace, sur ou à l'intérieur de l'ISS mais aussi plus simplement, quelques-unes, dans et à proximité d'Auteuil le Roi ! dans le seul département des Yvelines vous pouvez découvrir près de 250 géocaches.

Cette activité est d'autant plus intéressante qu'elle peut se pratiquer par tous, en famille ou entre amis, partout (assurez-vous néanmoins que vous êtes en capacité physique d'y accéder, celle cachée dans l'ISS est par exemple un peu compliquée à atteindre !), à tout moment de la journée et en toutes circonstances (vacances, lieu de travail, déplacements divers). Elle permet de conjuguer à la fois activités physique (à pied, à vélo ou…parfois en voiture pour les plus flémards), culturelle et touristique car les sites proposés par les geocacheurs sont souvent très emblématiques.
Les géocacheurs passionnés se jettent sur

leur appli dès qu'ils sont quelque part, certains choisissent même leur lieu de vacances en fonction de la qualité et de la difficulté du ou des parcours qu'ils veulent découvrir.

LE GEOCACHING COMMENT ÇA MARCHE ? DE QUOI AI-JE BESOIN POUR ÊTRE « GÉOCHERCHEUR » ?

Hormis le kit rando de tout bon promeneur (de quoi boire, manger, avoir chaud ou être imperméable) il vous faut un stylo, du papier et un smartphone et… quelques objets de petite taille pour les laisser dans les caches.

Téléchargez sur le smartphone l'application gratuite « geocaching ».
Vous aurez la surprise de constater, où que vous soyez, qu'il existe une ou plusieurs géocaches près de vous. Attention cette activité est addictive (mais cette addiction n'est a priori pas dangereuse !) et, si vous souhaitez persévérer et augmenter vos chance de bonnes trouvailles vous pouvez vous abonner pour une somme d'environ 5 € pour un mois ou 30 € pour une année (compte premium).

Vous bénéficierez ainsi de plus d'indices et d'outils pour vous aider dans vos recherches, et voir des géocaches réservées aux membres premium. Finalement une activité très ludique et pas chère pour toute la famille.

JE PARS À LA RECHERCHE D'UNE GEOCACHE :

A l'aide de votre application choisissez une géocache et mettez-vous à sa recherche. L'appli vous aidera à la situer notamment avec une carte, un traceur de direction qui vous situe, des indices sous forme d'explication succincte, des photos, les commentaires des autres geochercheurs,…).

Lorsque vous avez trouvé la cache (soyez discret pour éviter que des éventuels destructeurs, les fameux muggles, ne vous voient), remplissez le registre des visites (ou logbook) pour vous identifier et validez cette trouvaille sur votre application pour améliorer votre statut de chercheur. Si la géocache propose des objets vous pouvez en prélever un mais n'oubliez pas d'en laisser un en remplacement !

Parfois une cache est constituée de multicaches qui vous donnent des indices pour trouver la cache finale dans lequel vous trouverez le logbook.

Il peut également s'agir d'un parcours vous permettant de faire une belle rando (parfois 10 km). Chaque cache vous conduira alors à la suivante jusqu'au Graal que vous trouverez grâce aux indices récupérés au fil de vos trouvailles.

L'ACTION DE C DANS L'R D'AUTEUIL

C dans l'R d'Auteuil se propose de développer progressivement cette activité autour d'Auteuil le Roi et les communes voisines sous forme de plusieurs parcours accessibles à tous.

Un parcours peut se faire en plusieurs étapes selon le temps dont vous disposez. Pour commencer nous positionnerons une ou deux géocaches afin de tester l'appétence des géochercheurs autour de notre village.
Nous reviendrons prochainement vers vous lorsque nous serons prêts à proposer ces caches et plus tard nos parcours.

AVEC C DANS L'R D'AUTEUIL VOUS POUVEZ ÊTRE À LA FOIS GÉOCACHEUR ET GÉOCHERCHEUR :

Nous avons besoin de chercheurs bien sûr, et nous organiserons des séances d'initiation avec le but de vous rendre autonome lors de vos déplacements à travers le globe.

L'association possède un compte premium qui vous permet d'éviter d'avoir à opter (dans un premier temps) pour l'application payante. Néanmoins une petite contribution vous sera demandée pour chaque départ initiatique.

Mais nous avons aussi besoin d'inventeurs-bricoleurs pour nous aider à fabriquer des contenants (caches) originaux et nous donner des idées de lieux de cache. L'originalité conjuguée du lieu choisi et du contenant est le facteur de succès d'un parcours de geocaching. Par exemple, dans un lieu insolite mais accessible, une cache peut être en haut d'un arbre sans qu'il soit nécessaire d'y grimper pour la récupérer, dans une souche creuse, sous une pierre, un mur, dans un bâtiment public (mais jamais dans un endroit interdit ou nécessitant d'abimer l'environnement) et peut nécessiter de l'inventivité et de la réflexion pour l'ouvrir ou décrypter les indices qu'elle contient (regardez les photos de cet article vous comprendrez vite !).

Nous sommes certains que parmi vous, les idées seront nombreuses pour nous proposer des caches originales (les photos de l'article sont éloquantes). Aussi n'hésitez pas d'ores et déjà à nous contacter pour vous manifester soit pour être chercheur soit pour participer à la création (ce qui ne vous empêchera pas d'être également chercheur !).

VOCABULAIRE ET ACRONIMES LES PLUS COURANTS

le site www.france.geocaching.fr est bien plus complet que notre petit lexique

- **Attributs :** ce sont des pictogrammes sur l'appli qui permettent d'identifier le niveau de difficulté et d'accessibilité de la cache.
- **Logbook :** c'est le journal de bord de la cache. Il faut noter votre passage sur ce carnet.
- **Loguer :** lorsque vous avez trouvé la cache, vous devez le signaler dans l'appli (vous la loguez) et éventuellement noter vos appréciations, voire charger une photo que vous avez prise dans l'environnement proche (spoiler ou non).
- **Longitude et Latitude :** elles permettent de trouver le waypoint (le lieu où se trouve la cache) la latitude c'est la position angulaire par rapport au Nord, la longitude c'est la position par rapport à l'angle Est-Ouest (la longitude de référence est le méridien de Greenwich. Au croisement des deux, se trouve le waypoint. Généralement ces coordonnées sont données sous forme d'énigme dans les multicaches ou les parcours.
- **MPLC (Merci Pour La cache) :** vous avez trouvé la géocache, Bravo ! Rien à redire, tout va bien et du coup dans le logbook et dans l'appli vous l'écrivez.
- **Muggle :** généralement tout être humain qui n'est pas géochercheur ; tant que vous n'avez pas trouvé votre première cache vous êtes un Muggle (dérivé du terme Moldus du célèbre Harry Potter).
- **Multi-cache :** la géocache ne se trouve pas directement, elle nécessite que vous trouviez une ou plusieurs autres, intermédiaires, pour la trouver, un jeu de piste quoi !
- **PAT (Premier A Trouver) :** non seulement vous avez trouvé mais vous êtes le (la) premier (ère) à trouver cette nouvelle cache. Encore Bravo !
- **RP (Rien Pris) / RL (Rien laissé) :** vous n'avez pas pris d'objet dans la cache (RP) ou vous n'en avez pas laissé (RL) ou les deux à la fois (RPRL).
- **Photo spoiler :** il s'agit d'une photo montrant précisément le lieu où se trouve la cache. Néanmoins cela ne dit pas où est ce lieu !
- **Travel bug :** Si vous avez cette chance de le trouver il s'agit d'un objet tracé avec une plaque en métal l'identifiant à travers le monde. Son propriétaire peut le suivre en ligne via le site www.geocahing.com. Prenez le et faites le voyager vers une prochaine cache après avoir signalé sa trouvaille sur le site. Vous pouvez vous-même créer un Travel bug pour le suivre.
- **Waypoint :** c'est le lieu physique où se trouve précisément une géocache exprimée en coordonnées Longitude/Latitude et parfois altitude (si vous êtes sur le Mont Blanc ça peut servir !)
- **DNF (Did Not Find ou Pas trouvé) :** et oui cela arrive ! vous avez crapahuté pendant une heure, voire plus et vous n'avez rien trouvé ! Soit vous avez mal cherché (oui, oui c'est possible) soit la cache a été retirée ou sabotée par un muggle. Alors pas content vous le dites sur l'appli !

POUR JOINDRE C DANS L'R D'AUTEUIL :

- **Par tél ou par SMS :**
  Frédéric Rosset
  06 52 36 80 75
  (SMS : laissez vos coordonnées et votre souhait : chercheur, cacheur ou les deux)
- **Par e-mail :**
  crauteuil@gmail.com
- **Sur Facebook :**
  @crauteuil ou
  C dans l'R d'auteuil

EPARCHE

Nos gazettes sont distribuées dans vos boîtes aux lettres et vous informent. Mais sait-on jamais ? Il y a pu avoir un «classement vertical» malencontreux !

En 2017 (comme en 2016…), un dossier à retenir : l'infraction au Code de l'Urbanisme sur la parcelle ZA 00067 dite « La Beauve de Marcq » située sur la Commune de SAULX-MARCHAIS à l'intersection des RD 11 et RD 76 en zone agricole non constructible.
Constat : constructions illégales et dépôts de gravats…

A la suite de nos plaintes déposées en gendarmerie en 2015, le tribunal de grande instance a jugé ces infractions, en juillet 2016, et a condamné la partie adverse à de fortes amendes. La complexité de ce type de dossier nous a obligés à prendre un avocat en première audience, et ses honoraires se sont élevés à 4 000 €. L'appel sera certainement jugé au courant du premier trimestre 2017 et les frais d'avocat seront de l'ordre de 3 800 €.

MAIS Les prévenus ont fait appel.
Afin de pouvoir poursuivre en appel, nous sollicitons auprès de vous une aide financière car nous défendons votre environnement et votre cadre de vie.

Suite à notre premier appel aux dons fin 2016, vous avez été une douzaine de familles à répondre favorablement à cette sollicitation dont des familles d'Autouillet, adhérentes depuis de nombreuses années, que nous remercions pour cette solidarité.

Vous pouvez adresser vos dons à :

M et Mme Vigey
(trésorier et vice présidente)
28 Grande Rue
78770 Auteuil le Roi

M Jean-Jacques Aubert
(président)
3 Impasse de la Beaumonnerie
78770 Auteuil le Roi

Chèque à l'ordre d'Eparche

SECTION UNC DE THOIRY ET SES ENVIRONS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 NOVEMBRE 2016 À VILLIERS-LE-MAHIEU.

C'est dans la salle des Fêtes de Villiers-le-Mahieu, qu'a eu lieu l'Assemblée Générale de la Section UNC de THOIRY et ses ENVIRONS.

Le quorum étant atteint, le Président Maurice PIOLLAT ouvre la séance en remerciant le Maire Frédéric FARE de nous recevoir dans son village. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous notre responsable de secteur Serge GUILLET ainsi que les présidents des Sections voisines avec lesquelles nous entretenons des relations amicales.
Le Président a rappelé les noms de nos deux amis décédés, et une minute de silence a été observée. Après le mot du Maire, présentation du rapport d'activités par la Secrétaire et du rapport financier par la Trésorière.

A cette date, seuls les comptes de 2015 sont arrêtés et sont votés par l'Assemblée à l'unanimité, ainsi que le rapport moral proposé par la Secrétaire. La lecture définitive des comptes de 2016 ne sera faite que lors de l'Assemblée Générale de 2017.
Jean Michel MENARD ayant quitté la Section, Éric LATIL a posé sa candidature en tant que Vice-Président, tout en restant Porte Drapeau.Selon nos statuts, deux administrateurs sont sortants et rééligibles.

Mesdames LETENDRE et PELLETIER sont réélues à l'unanimité et Eric LATIL confirmé au poste de Vice-Président.

Le Président clôture l'Assemblée Générale, et invite tous les participants au verre de l'amitié offert par la municipalité, suivi d'un repas.

Infos utiles

A PARTIR DU 08 NOVEMBRE

LES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ÉVOLUENT DANS LE DÉPARTEMENT DES YVELINES.

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte/vol) reste gratuit. Les délais de délivrance seront également réduits.

Vous devrez désormais vous adresser à l'une des 34 communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes au sein du département des Yvelines. (La liste des ces mairies est disponible auprès de nos services.)

La demande de CNI sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée. Après l'instruction d'un dossier complet, un message vous sera ensuite adressé sur votre portable vous informant de la mise à disposition de votre titre auprès de la mairie de dépôt.

Vous avez également la possibilité d'effectuer depuis votre domicile une pré-demande en ligne disponible sur le site «https://predemande-cni.ants.gouv.fr». Cette pré-demande en ligne remplacera alors le dossier papier.

Enfin votre mairie même non équipée d'une station biométrique pourra vous proposer de vous accompagner dans la démarche de votre pré-demande en ligne.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

CARNEIRO VIEIRA Lucas	05/01/2016
BETHUNE LENGRAND Sasha, Alexandre, Romuald	03/02/2016
VAUCLIN BIROTA Ethan, Nathan	11/06/2016
CARRÉ Eliott, Thierry, Daniel	30/07/2016
HUNTER GAILLET Alexandra, Audrey	07/09/2016
ANCIOT Raphaël, Maxence	03/11/2016
STURTZER Chloé, Françoise, Martine	11/11/2016

DÉCÈS

Mme BESSON Monique	31/01/2017

La réhabilitation de l'école Sully

RENSEIGNEMENTS UTILES

- **Appels d'urgence :** 112
- **Police Secours :** 17
- **Pompiers :** 18
- **Centre Hospitalier Versailles :** 01 39 63 91 33
- **Médecin de garde :** 15
- **SNCF (Méré) :** 01 39 20 23 10
- **Vétérinaire (Auteuil) :** 01 30 88 55 30
- **Paroisse :** 01 34 86 01 43
- **Pompes Funèbres (Montfort) :** 01 34 86 41 09
- **Caisse Primaire Ass. Maladie :** 3646 ou 0 820 904 102
- **Marchés :**
  Samedi matin : la Queue-Lez-Yvelines
  Dimanche matin : Montfort et Beynes

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI
16h00 - 19h00

JEUDI ET VENDREDI
14h00 - 17h00

1er SAMEDI DE CHAQUE MOIS
9h00 - 12h00

Tél. : 01 34 87 43 15
Fax : 01 34 87 58 08

SITE :
www.mairie-auteuil-Ie-roi.fr

MAIL :
mairie.auteuil-Ie-roi@mairie-auteuil-Ie-roi.fr

RAPPEL : DÉCHETTERIE

La déchetterie la plus proche pour les Auteuillois est celle de Méré ; cependant, la carte d'accès permet de déposer dans toutes les déchetteries gérées par le SIEED, notamment celles de Garancières.

OUVERTURE

LUNDI, VENDREDI ET SAMEDI
10h -12h30 et 13h30 -17h00

DIMANCHE
9h - 13h00

Carte d'accès pour 12 passages gratuits à demander en Mairie.